

FICHE N°9**L'EXPLOITATION ONP A L'ESI DE RENNES**

La DGFIP s'est positionnée de manière volontariste sur une offre de services techniques au bénéfice d'autres administrations. Dans ce cadre, après avoir été retenue pour assurer l'hébergement des plate formes de l'ONP sur le site du SPS, la DGFIP s'est vu confier l'exploitation du SI Paye de l'ONP et des SI associés en réinternalisant progressivement des prestations précédemment assurées par un groupement externe.

La présente fiche décrit le dispositif d'acquisition de connaissances et de montée en compétences de l'ESI de Rennes pour la prise en charge de l'exploitation du système d'information de l'ONP qui comprend :

- le SI Paye,
- l'organisation de la gestion des référentiels (OGR),
- le SIRH de l'ONP,
- le système d'information décisionnel (SID) associé au SI Paye.

Cette fiche fait la synthèse des travaux conduits, d'une part, à l'ESI de Rennes pour bâtir le futur organigramme de l'ESI après une phase d'entretiens individuels et, d'autre part, pour élaborer le plan de montée en compétences des équipes.

L'objectif est d'assumer la pleine responsabilité du 1^{er} pilote en mars 2014 (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt).

I. Construction de l'organigramme cible

L'attribution des exploitations applicative et système ONP à l'ESI de Rennes a été l'occasion de repenser l'organisation interne de l'ESI autour des 4 composantes suivantes :

- exploitation ONP,
- déploiement de l'outil Service Manager,
- hébergement des plate-formes X86,
- assistance réorganisée en mode fusionnée.

Sur le mode du dispositif précédemment mis en œuvre pour la reconversion des personnels de l'ex-DI3CE, tous les agents informaticiens de l'ESI de Rennes ont été reçus en entretiens individuels par la direction de l'ESI au cours des mois de juin et juillet. Ils ont été amenés à exprimer leurs souhaits parmi les missions attribuées à l'ESI et à se positionner dans le futur organigramme en fonction de leurs profils techniques et de leur appétence. Pour ce faire, ils disposaient de fiches métiers ainsi que d'un plan prévisionnel de formation élaboré dans le cadre du projet ONP. Cette méthode a permis d'identifier un premier noyau de 5 agents intégrant le dispositif d'accompagnement dès le 6 septembre 2012.

Le mois de septembre a été consacré à la tenue de différents ateliers selon les domaines et les outils de la future exploitation : la supervision, l'outil HP Service Manager, les processus ITIL, le dossier d'exploitation (DEX). Les premiers retours font état d'échanges tout à fait constructifs.

L'effectif cible, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, ainsi que le calendrier du projet sont désormais arrêtés. Les agents identifiés seront progressivement libérés de leurs missions actuelles pour rejoindre le dispositif d'accompagnement ONP, tout en prenant en compte les exigences des exploitations actuelles (INDIA et CHORUS).

II. Montée en compétences

A compter d'avril 2013, le groupement exploitera le SI Paye pour la durée de la phase du déploiement du 1er pilote.

Le dispositif proposé résulte d'une démarche concertée entre le Groupement de l'ONP et le SSI. Il repose sur :

- une phase de transfert de connaissances du titulaire du marché d'exploitation vers les équipes de Rennes
- une phase de formation concomitante en fonction des acquis et des profils des agents.

Les principales étapes du dispositif sont les suivantes :

- septembre 2012 - octobre 2012 : acquisition des connaissances générales sur le projet (méthodes, outils, documentation...) sous la forme d'ateliers thématiques (architecture, sécurité, stockage ...)
- novembre 2012 – février 2013 : transfert de connaissances et approfondissement des connaissances théoriques (auto-formation sur la base de documents fournis par le groupement)
- mars 2013 – novembre 2013 : montée en compétences et participations aux phases de tests de la 1ère vague de déploiement (tests de reprise de données, tests de payes sur échantillons, tests de payes à blanc ainsi que tests de payes en double)
- décembre 2013 – février 2014 : validation des acquis (maîtrise des gestes et procédures de l'exploitation).

Parallèlement aux étapes 2 et 3, les agents bénéficieront de formations sur les composants et logiciels utilisés.

Le groupement ONP s'installera dans les locaux de l'ESI de Rennes pour faciliter la prise de connaissances des équipes de Rennes.